

Image not found or type unknown



Travail pendant la retraite

Par **poiree**, le **30/03/2009** à **12:51**

bonjour
tout en étant en retraite, j'ai été à l'étranger et j'ai effectué des travaux ponctuels rémunérés par une société étrangère, sans l'accord préalable des caisses de retraite et de la caisse d'assurance maladie et sans déclarer ces sommes importantes à ces 2 caisses.
je pensais que la déclaration de revenus couvrirait tout
j'ai travaillé non régulièrement et par période entre février 2008 et janvier 2009
étant aperçu de mon erreur, j'ai arrêté ce travail
je vis maintenant à l'étranger
que dois-je faire pour essayer de régulariser cette situation car je souhaiterais remplir ma déclaration de revenus en incluant ces sommes
je me tiens à votre disposition pour des renseignements complémentaires
si vous me répondez, ou puis-je voir la réponse?
merci de bien vouloir m'aider